

Jean-Paul Brèque  
Président du Conseil Départemental de la Résistance de la Haute-Garonne  
Musée de la Résistance et de la Déportation  
52 allées des Demoiselles 31400 Toulouse

Jean-Jacques Mirassou,  
Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance 31  
ANACR 31  
6, rue du LCL Pélissier 31000 Toulouse

Monique Attia  
Présidente de l'UFAC-UDAC VG31  
29 rue Eugène d'Hautpoul 31400 Toulouse

Toulouse, le 24 juillet 2025

Objet : Projet de suppression du jour férié du 8 mai

Monsieur le Premier Ministre,

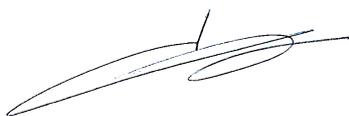
À l'heure où les associations mémorielles peinent à se relever de la disparition des contemporains du dernier conflit mondial du XX<sup>ème</sup> siècle, nous ne pensions pas avoir à subir une telle initiative venant du chef du Gouvernement lui-même, et cela même alors que nous en célébrons le 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Alors que le travail de mémoire devient un devoir auquel nous souscrivons tous, comment comprendre, comment accepter que la journée du 8 mai soit, une nouvelle fois encore, considérée comme une variable d'ajustement ?

Nous, présidents de trois associations mémorielles de la Haute-Garonne, vous faisons part de notre indignation devant ce manque de considération à l'égard de la mémoire de tous les combattants et résistants de la dernière guerre, ceux qui sont tombés au combat ou ne sont pas revenus des camps, manque de considération aussi à l'égard de ceux qui ont su grandir et vivre dans l'absence de ces hommes, ces femmes, ces enfants trop souvent anonymes que la grande Histoire a fauchés, éliminés, abimés... Manque de considération également à l'égard des valeurs portées par le Conseil National de la Résistance dont on ne cesse pourtant de rappeler la force et l'actualité.

Monsieur le Premier Ministre, vous vous demandons de surseoir à cette décision qui ne saurait être comprise alors que le fascisme renaît en Europe . La journée du 8 mai ne peut plus faire l'objet d'une valse-hésitation au risque de brouiller le message porté par le Gouvernement.

En espérant que vous répondrez favorablement à notre requête, nous vous adressons, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre parfaite considération.



Jean-Paul BREQUE



Jean-Jacques MIRASSOU



Monique ATTIA